

Actions Stratégiques pour le Renforcement du système semencier Formel des Cultures Maraîchères au Bénin

Mathieu A.T. Ayenan, Lys A. Aglinglo, Denis Sognizoun, Dédéou A. Tchokponhoue, Joël Azagba, N'Danikou Sognigbé, Pepijn Schreinemachers and Roland Schafleitner

Note Politique N°001 | Décembre 2022



Nécessité de développer les systèmes semenciers maraîchers

Les cultures maraîchères jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sont une source de revenus pour les acteurs impliqués dans leurs chaînes de valeur (Schreinemachers et al., 2018). Au Bénin, la production, la disponibilité et l'accessibilité des cultures maraîchères restent limitées (MAEP, 2018). Ceci est en partie dû à la faible disponibilité des intrants de production, notamment des semences de qualité des variétés améliorées (MAEP, 2021). Atteindre le plein potentiel des cultures maraîchères pour améliorer les revenus et la sécurité nutritionnelle nécessite le développement d'un système semencier bien organisé et dynamique (Nabuuma et al., 2022 ; Schreinemachers et al., 2021). Un tel système doit garantir la disponibilité de semences de qualité de variétés bien adaptées à des coûts abordables pour les agriculteurs.

Dans ce contexte, une analyse du sous-secteur des semences maraîchères a été réalisée et des actions stratégiques ont été formulées sous forme de feuille de route pour mettre en place un système semencier dynamique et durable. Les actions stratégiques proposées s'alignent sur les politiques et stratégies régissant le secteur semencier au Bénin, y compris la réglementation semencière harmonisée en Afrique de l'Ouest (ECOWAS, 2008), la politique semencière nationale (MAEP, 2015) et la stratégie nationale de développement du sous-secteur des semences végétales (MAEP, 2021). Cette note politique, élaborée sur la base de la feuille de route du système semencier maraîcher du Bénin, appelle à des actions pour créer un environnement propice au développement d'un système semencier maraîcher solide.



Approche pour l'élaboration de la feuille de route du système semencier maraîcher du Bénin

L'élaboration de la feuille de route a été guidée par trois questions clés : quelle est la situation actuelle du système semencier maraîcher au Bénin ; quelles sont les visions et ambitions des acteurs du sous-secteur des semences maraîchères ; et quelles sont les actions stratégiques nécessaires pour créer un système semencier maraîcher durable au Bénin ? La méthodologie se décline en plusieurs étapes: la revue des documents régionaux et nationaux de politiques et réglementations semencières, des consultations individuelles avec les acteurs du sous-secteur des semences maraîchères au Bénin (chercheurs, inspecteurs des semences, producteurs de semences, distributeurs de semences, agents de vulgarisation, maraîchers), organisation de deux ateliers multi-acteurs pour faire l'état des lieux du système semencier maraîcher, et formuler la vision, les ambitions et les actions stratégiques, la présentation du projet de feuille de route au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et la revue du projet de feuille de route par un comité d'experts en systèmes semenciers.



Systèmes semenciers maraîchers

Le secteur des semences maraîchères se caractérise par la coexistence de systèmes formels, semi-formels et informels. La prédominance de chaque système dépend de plusieurs facteurs dont, entre autres, la facilité de production de semences au niveau local et l'existence de variétés améliorées (Tableau 1). Il est important de considérer la diversité des cultures maraîchères dans la formulation des actions de développement du secteur semencier. Les contraintes et actions prioritaires présentées dans ce document s'orientent aussi bien vers les légumes exotiques que vers les légumes traditionnels.

Tableau 1: Importance des systèmes semenciers formel et informel par type de légumes

Catégories de légumes	Semences importées	Formel (certifiée localement)	Semi-formel	Informel
Légumes exotiques dont les semences ne sont pas multipliées localement (laitue, carotte, choux, etc.)	++++	-	-	-
Légumes exotiques dont les semences sont multipliées localement (tomate, piment, oignon)	++	+	+	+++
Légumes traditionnels (corète potagère, veronica, Basilic africain, etc.)	-	+	+	++++

“+” montre l'importance du système et “-” montre que ce système ne fournit pratiquement pas de semences pour cette catégorie de légumes.



Contraintes majeures du sous-secteur des semences maraîchères

Le paysage de la politique semencière du Bénin est ancré dans la réglementation régionale harmonisée des semences (ECOWAS, 2008). Divers documents politiques et techniques soutiennent le développement du secteur semencier, mais plusieurs contraintes limitent leur mise en œuvre. Spécifiquement pour les systèmes semenciers maraîchers, les contraintes majeures sont :

- la faible disponibilité des ressources humaines spécialisées en sélection variétale dans les secteurs public et privé, et en inspection des semences au niveau de Direction des Productions Végétales (DPV) et des Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) ;
- le manque d'investissement dans la sélection végétale par les secteurs public et privé ;
- les procédures d'homologation et d'inscription des variétés en termes de durée et de coûts sont peu incitatives pour les sélectionneurs ;
- la lenteur de la certification des semences due à la centralisation du processus et au manque de moyens (financiers, matériels, inspecteurs) de la DPV et des DDAEP ;
- un réseau de distribution de semences du secteur formel inefficace qui ne couvre que quelques cultures et une partie du pays ;
- le manque de ressources pour le fonctionnement harmonieux du Comité National des Semences Végétales (CNSV) - l'organe en charge des politiques et réglementations semencières.



Ambitions et Actions stratégiques par maillon de la chaîne semencière des cultures maraîchères

Les acteurs, conscients de ces contraintes, ont arrimé la vision de la feuille de route à celle de la stratégie nationale de développement du sous-secteur des semences végétales au Bénin qui est : *“Le sous-secteur des semences végétales est le levier de l'accélération durable de la transformation de l'agriculture par une offre de semences de qualité plus accrue accessible à tous.”* (MAEP, 2021). Les principales ambitions et actions prioritaires définies par les acteurs sont :

01 Recherche et sélection variétale

Ambition : un système de recherche et de création variétale des cultures maraîchères orienté vers le marché.

Actions prioritaires :

- Renforcer les capacités de recherche et de sélection en termes d'infrastructures de recherche et de ressources humaines en investissant dans la formation de sélectionneurs de légumes et de spécialistes en semences, ainsi que dans les infrastructures de recherche.
- Soutenir les partenariats public-privé dans le développement, les tests, l'enregistrement et la mise à l'échelle des variétés.

02 Homologation des variétés

Ambition : un mécanisme d'homologation et d'inscription des variétés plus efficace.

Actions prioritaires :

- Rendre plus efficient les processus d'homologation et d'inscription des variétés en permettant aux sélectionneurs d'utiliser leurs propres données provenant d'essais d'évaluation multi-sites pour l'enregistrement.
- Créer une plate-forme en ligne pour faciliter une mise à jour plus rapide du catalogue national des espèces et des variétés ainsi que pour fournir aux parties prenantes des informations à jour sur les variétés enregistrées ainsi que des documents sur le secteur semencier

03 Semences pré-base et de base

Ambition : Disponibilité accrue et plus rapide de semences de première génération (pré-base et base) de haute qualité pour les producteurs de semences certifiées.

Actions prioritaires :

- Mettre en place des mécanismes de prévision de la demande pour faciliter la planification de la production de semences de première génération.
- Autoriser les entreprises semencières enregistrées à produire les semences de première génération.
- Renforcer les capacités du secteur semencier privé et du secteur public en termes de capacités humaines et d'infrastructures pour produire et fournir des semences de première génération de haute qualité.

04 **Production de semences commerciales et Assurance qualité**

Ambitions : Un système d'assurance qualité bien structuré et efficace tenant compte de la diversité des légumes.

Les semences produites localement sont de haute qualité, d'un prix compétitif et comprennent une gamme variée d'espèces et de variétés de légumes.

Actions prioritaires :

- Former davantage d'inspecteurs semenciers à la certification des semences maraîchères et mettre en place des laboratoires supplémentaires de contrôle de la qualité des semences (germination, pureté, aspects sanitaires) pour décentraliser le processus de certification au niveau départemental.
- Développer et introduire d'autres mécanismes d'assurance qualité tels que les semences de qualité déclarée (QDS), des normes de qualité minimales ou la vérité dans l'étiquetage (Truth in labeling) comme alternatives à la certification des semences contrôlée par le gouvernement.
- Autoriser la production commerciale de semences de légumes traditionnels qui ne sont pas actuellement inscrites au catalogue national en utilisant des mécanismes alternatifs d'assurance qualité.

05 **Commercialisation et distribution**

Ambition : Un réseau de distribution résilient facilitant l'accès des maraîchers aux semences de qualité.

Actions prioritaires :

- Promouvoir les semences certifiées produites localement par le biais de foires aux semences, d'essais de démonstration, de visites d'échange, des médias et de la distribution d'échantillons de semences aux agriculteurs.
- Mettre en place des mesures anti-fraude pour contrer la distribution de fausses semences.

06 **Réglementation et gouvernance du secteur**

Ambition : Meilleur fonctionnement des instances dirigeantes du secteur semencier et un environnement plus favorable au développement du secteur.

Actions prioritaires :

- Établir un mécanisme de financement, en s'inspirant du Fonds National Semencier du Burkina-Faso qui est financé par les redevances de certification, pour soutenir le fonctionnement du Comité National des Semences Végétales (CNVS) et les procédures de certification des semences.





- Attirer les investissements étrangers (ressources financières, savoir-faire technique et introduction de ressources phytogénétiques) en créant un environnement propice à l'homologation et l'inscription des variétés avec une forte protection de la propriété intellectuelle, la facilité de faire des affaires, offrant aux entreprises semencières la possibilité d'utiliser le Bénin comme base pour développer et introduire des variétés et semences dans l'espace CEDEAO.
- Défendre au niveau régional la nécessité d'augmenter le nombre de cultures maraîchères incluses dans le catalogue régional pour le commerce des semences et de définir une liste commune de ravageurs de quarantaine pour faciliter le mouvement des semences en toute sécurité entre les pays.

La mise en œuvre de ces actions va créer un secteur des semences maraîchères dynamique, résilient, ouvert à l'innovation par l'investissement dans le développement et la mise à l'échelle de variétés améliorées et garantissant l'identité et la qualité des semences. Un comité de suivi de la mise en œuvre des actions stratégiques sera mis en place par le Ministère de l'Agriculture (MAEP).



Financement

Les travaux ayant abouti à l'élaboration de cette note politique ont été financés par (i) le OneCGIAR Trust Fund à travers le projet "Fruits and Vegetables for Sustainable Healthy Diets (FRESH)", (ii) le Ministère Fédéral Allemand pour la coopération Economique et le Développement (BMZ) à travers le projet "Choose, Grow, Thrive: Using citizen science in expanding West Africa's food basket with African vegetables to tackle malnutrition (BMZ-CGT)", et (iii) l'Union Européenne et du Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas dans le cadre du projet «Production locale de légumes sûrs pour les consommateurs d'Afrique de l'Ouest (SAFEVEG)»; - ID-4000003936, faisant partie du programme DeSIRA et mis en œuvre par World Vegetable Center, le CIRAD et l'Université de Wageningen (WUR). Les opinions exprimées dans ce document ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union Européenne ou du Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas.



Remerciements

Nous remercions Romuald Dossou, Armel Mensah et Malick Niango Ba pour leur contribution au développement de la feuille de route. Nous sommes également reconnaissants à tous les participants aux réunions individuelles de concertation, et aux ateliers organisés dans le cadre de l'élaboration de la Feuille de route pour le développement du sous-secteur des semences maraîchères au Bénin.



Références

- ECOWAS. 2008. Regulation C/REG.4/05/2008 on harmonization of the rules governing quality control, certification and marketing of plant seeds and seedlings in ECOWAS. Abuja, Nigeria: ECOWAS.
<http://www.coraf.org/wasp2013/wp-content/uploads/2013/07/Regulation-seed-ECOWAS-signed-ENG.pdf>.
- MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche), 2015. Projet de document actualisé de politique semencière nationale au Bénin. Cotonou, Benin: MAEP, 40 p.
https://pspdb.dev.gouv.bj/server/storage/app/PolitiqueFichiers/70_PSN-version-finale3.pdf
- MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche), 2018. Etude de faisabilité du Programme National de Développement de la Filière Maraîchère. Cotonou, Benin: MAEP, 79 p.
- MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche) ; 2021. Stratégie nationale de développement du sous-secteur des semences végétales 2022 -2026. Cotonou, Benin: MAEP 147 p.
- Nabuuma, D., Reimers, C., Hoang, K.T., Stomph, T.J., Swaans, K., & Raneri, J.E. (2022). Impact of seed system interventions on food and nutrition security in low- and middle-income countries: A scoping review. *Global Food Security*, 33, 100638.
<https://doi.org/10.1016/j.gfs.2022.100638>
- Schreinemachers, P., Simmons, E. B., and Wopereis, M. C. S. (2018). Tapping the economic and nutritional power of vegetables. *Glob. Food Sec.* 16, 36–45.
doi:10.1016/j.gfs.2017.09.005.
- Schreinemachers, P., Howard, J., Turner, M., Groot, S.N., Dubey, B., Mwadzingeni, L., Chagomoka, T., Ngugi, M., Afari-sefa, V., Hanson, P., & Wopereis, M.C.S. (2021). Africa's evolving vegetable seed sector: status, policy options and lessons from Asia. *Food Security*,
<https://doi.org/https://doi.org/10.1007/s12571-021-01146-y>.



World Vegetable Center

Mathieu A.T. Ayenan

Lys A. Aglinglo

N'Danikou Sognigbé

Pepijn Schreinemachers

Roland Schafleitner

Ministère de l'Agriculture, l'Élevage et de la Pêche, Direction de la Production Végétale, Republic of Benin

Dénis Sognizoun

Laboratory of Genetics, Biotechnology and Seed Sciences (GBioS), Faculty of Agronomic Sciences (FSA) Université d'Abomey-Calavi (UAC), Republic of Benin

Dèdéou A. Tchokponhoue

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin / Programme Cultures Maraîchères, Republic of Benin

Joël Azagba

DOI: 10.22001/wvc.75817

<https://worldveg.tind.io/record/75817?ln=en>